

Natura 2000

La vallée de la Loire
de Nantes aux Ponts
de Cé et ses
annexes



Contrat Natura 2000 Gestion des coteaux calcaires site de Châteaupanne en Maine-et-Loire

Objectif

Ce contrat Natura 2000 a pour objectif d'assurer la gestion et la conservation des milieux remarquables et rares que sont les pelouses sèches calcaires.

Des actions seront financées pendant 5 ans pour assurer un maintien de l'ouverture des milieux et la restauration de certains secteurs par différentes techniques : décapage, débroussaillage puis pâturage ovin. Elles étaient identifiées dans le document d'objectifs pour ce site.

A plus long terme, une réflexion est initiée pour préserver cet habitat en lui donnant un statut de réserve naturelle régionale.

Présentation du site

Ce site est situé sur la commune de Montjean-sur-loire en Maine-et-Loire. La Loire dans ce secteur traverse le sud du Massif armoricain. **Le socle rocheux est donc essentiellement schisteux.** Cependant, **il existe des enclaves calcaires** (souvenir d'une ancienne barrière de corail présente à l'âge primaire). Actuellement, ce matériau est exploité dans une carrière en roche massive. **Les parcelles contractualisées se situent en périphérie de cette exploitation.**

Sur ces roches calcaires, se développent des espèces végétales dites calcicoles : la Viorne lantane, la Germandrée botride,... De nombreuses orchidées sont également présentes à Châteaupanne comme l'Orchis homme pendu.

Deux types d'habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site de manière imbriquée :

- **les prairies sèches à orchidées** faiblement embroussaillées sur sol calcaire (code Natura 2000 : 6210),
- **les pelouses à orpins** sur sol calcaire (code Natura 2000 : 6110).

Différents phénomènes sont à l'origine de la dégradation de ces milieux : une absence d'entretien qui amène une fermeture par les ligneux (prunelliers) ou des apports de matériaux extérieurs sur certains secteurs.



Orpin
rupestre



Orchis homme pendu

Programme de gestion et de restauration

Différentes actions vont être menées pendant les 5 années du contrat Natura 2000.

Tout d'abord **en 2005**, un **important programme de débroussaillage** permettra une **ouverture de plusieurs parcelles**.

Au total, 1.5 ha sont concernés par la suppression manuelle des ligneux arbustifs envahissants (prunelliers, troènes,...) pour pallier à une absence d'entretien durant de nombreuses années.

Dans un secteur, des **actions de décapage mécanique devraient être conduites en 2007** pour enlever des apports de matériaux extérieurs qui ont été déposés sur les pelouses à orpins et à orchidées.

En complément de ces travaux, il est proposé de **mettre en place une gestion courante basée sur un pâturage ovin extensif de 2006 à 2009**. Les moutons limiteront naturellement le développement de graminées et de ligneux arbustifs envahissants. La rémunération du berger et le coût des clôtures sont également pris en charge par le contrat.



Porteurs du projet



C'est l'Association de Préservation des milieux calcaires de Montjean-sur-Loire qui est bénéficiaire du contrat Natura 2000.

Elle réunit différentes structures comme la municipalité de Montjean, l'entreprise «Carrières et travaux de Châteaupanne», plusieurs associations à caractère scientifique et naturaliste.

Elle est animée par le CPIE Loire et Mauges qui aura un rôle pivot dans le suivi des travaux à engager.

Renseignements

